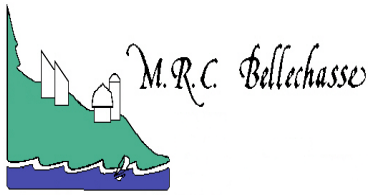


ANNEXE 1



VOTRE AIDE-MÉMOIRE POUR ÊTRE UN EXPERT EN RÉCUPÉRATION

RECYCLABLES	TRANSFORMATION	NON-ACCEPTÉES
<p>LE PAPIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - journaux - circulaires publicitaires - revues, livres et annuaires téléphoniques - papiers à lettres - papiers de bureau et feuilles d'imprimantes - correspondances (lettres, etc.) <p>LE CARTON</p> <ul style="list-style-type: none"> - cartons plats (boîtes de céréales) - cartons à oeufs - cartons ondulés (boîtes d'expédition) - cartons cirés "Tetrapak" (contenants de lait, de jus) <i>En vigueur en 2006</i> <p>LE VERRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées - contenants de verre tout usage pour les aliments - verres transparents et colorés <p>LE MÉTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - boîtes de conserve - cannettes métalliques - cannettes en aluminium - Fer (moins de 10 kilos) <p>LE PLASTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - contenants rigides avec le code 1, 2, 5 ou 7 au-dessous : margarine, yogourts, eau, savon, eau de javel 	<p>LES MATIÈRES RECYCLABLES DEVIENDRONT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - produits hygiéniques - papeterie - papier journal - annuaires téléphoniques - enveloppes postales - litières pour les animaux <p>LES MATIÈRES RECYCLABLES DEVIENDRONT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - boîtes d'oeufs - matériaux de construction - boîtes de carton <p>LES MATIÈRES RECYCLABLES DEVIENDRONT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bouteilles - bocaux et pots de toutes sortes - laine isolante - sablage au jet de verre <p>LES MATIÈRES RECYCLABLES DEVIENDRONT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pièces de moteur & d'automobiles - structures d'acier - mobiliers de jardin & outils - boîtes de conserve <p>LES MATIÈRES RECYCLABLES DEVIENDRONT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bacs à fleurs, bancs de parcs - pièces d'automobiles - tuyaux de drainage - contenants 	<ul style="list-style-type: none"> - papiers carbonés - papiers plastifiés - papiers parafinés - essuie-mains - papiers souillés <ul style="list-style-type: none"> - cartons plastifiés - cartons souillés (boîtes de pizza) <ul style="list-style-type: none"> - vitres de fenêtres - cristal, porcelaine, céramique - ampoules électriques - tubes fluorescents - vaisselle <ul style="list-style-type: none"> - contenants sous pression - métal souillé par les aliments <ul style="list-style-type: none"> - sacs de plastique, cellophanes - jouets en plastique - bouchons - assiettes, ustensiles - plastique agricole

LA PRÉPARATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Avant de placer les matières récupérables dans votre bac, il faut :

- Aplatir les boîtes de carton pour économiser de l'espace
- Vider et rincer tous les contenants afin qu'ils soient exempts de nourritures, de contaminants ou de saletés
- Enlever les couvercles, les capsules et les bouchons

AUTRES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

<p>LES PEINTURES, HUILES USAGÉES ET RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) MRC Bellechasse seulement - Tous les produits à l'exception de ceux énumérés dans la colonne PRODUITS REFUSÉS</p> <p>LES PILES DOMESTIQUES MRC Bellechasse seulement - Les piles non rechargeables alcalines et carbone zinc et les piles rechargeables</p>	<p>COMMENT LE FAIRE ?</p> <p>- Peintures : En les apportant aux déchetteries municipales* et aux quincailleries Unicoop et Rona. - RDD : En les apportant aux déchetteries municipales* <i>* Voir les renseignements sur la déchetterie à la page 9 de ce guide</i></p> <p>COMMENT LE FAIRE ?</p> <p>En les apportant dans les déchetteries municipales et/ou aux bureaux municipaux* <i>* Voir les renseignements sur la déchetterie à la page 9 de ce guide</i></p>	<p>PRODUITS REFUSÉS</p> <p>- Acides, bases, oxydants (eau de javel, chlore à piscine), pesticides, insecticides, médicaments, herbicides, huile BPC</p> <p>- batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé - batteries de provenance industrielle</p>
<p>TEXTILE (MRC DE BELLECHASSE SEULEMENT) Apportez vos vêtements encore utilisables dans les bacs de récupération de Ressourcerie Bellechasse placés dans chaque municipalité. À Saint-Malachie, il est placé sur le terrain du garage municipal.</p> <p>MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS ET MATÉRIEL INFORMATIQUE (MRC DE BELLECHASSE ET LES ETCHEMINS) Téléphonnez à Ressourcerie Bellechasse (642-5627). La collecte se fera à votre domicile dans les jours suivant l'appel.</p> <p>FEUILLES ET GAZON (MRC DE BELLECHASSE SEULEMENT) <i>* Voir les renseignements sur la déchetterie à la page 9 de ce guide</i></p>		